

**COMMUNE DE BONNES**  
**INFORMATIONS MUNICIPALES**

**JANVIER 2022**



**Le mot du Maire :**

Déjà en 2022, que le temps passe vite !

C'est donc l'occasion pour moi, au nom du Conseil Municipal, de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne santé tout d'abord et de réussite pour tous vos projets professionnels ou familiaux. Espérons que cette nouvelle année sonnera la fin de cette pandémie qui bouleverse notre vie quotidienne et notre fragile économie.

2021 aura été une année compliquée pour le fonctionnement de notre secrétariat avec une charge de travail importante due aux travaux d'aménagement du bourg, de l'absence de notre secrétaire plus de deux mois, de l'adressage, du changement du logiciel informatique, d'une importante demande de traitement de documents d'urbanisme etc.

L'aménagement du centre bourg est donc terminé.

Grace à un appel d'offre fructueux avec la SCOTPA qui a emporté le marché, c'est environ 100 000 euros de travaux supplémentaires non prévus que nous avons pu réaliser. Nous avons pu ainsi traiter l'ensemble du réseau pluvial, l'aménagement complémentaire de l'entrée sud du bourg ainsi que la totalité de la rue du Château.

Toutefois, le revêtement de voirie de la rue du Périgord D139, initialement prévu en enrobé, a été réalisé en bicouche car la structure du sous-sol ne le permettait pas.

Le montant global des travaux s'élève à 465 480 € HT pour 311 555 € de subventions accordées soit 67% (un emprunt de 120 000 euros a été contracté auprès de la Banque Postale au taux de 0.76% sur 15ans).

Le jardin du souvenir au cimetière, réalisé par les employés, est enfin terminé avec la pose récente de la stèle permettant de graver les noms des défunts dont les cendres ont été répandues.

L'aménagement global s'élève à 4938 € HT hors coût main œuvre des employés.

Le prix des cavurnes est fixé à : 450 € + concession 50 € sur trente ans.

Des cases dédiées aux déchets du cimetière ont été réalisées par les employés pour participer au tri et ainsi éviter le paiement d'une redevance spéciale à CALITOM. Merci de respecter ce tri.

Cette année c'est un montant de 24 171 € HT qui a été investi sur la voirie communale par le biais de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne.

Dans le cadre, entre autre, du déploiement de la fibre optique, qui j'espère arrivera chez nous début 2023, le conseil a validé l'adressage de toutes les voies et habitations (hormis le bourg qui avait déjà été fait). Ainsi vous recevrez prochainement un courrier vous indiquant votre nom de voie et votre numéro attribué. C'est le système métrique qui a été retenu, c'est-à-dire que le numéro correspond approximativement à la distance entre votre habitation et le début de la voie concernée.

Une facilité par exemple pour les livreurs, les secours... qui savent que vous vous trouvez à 1065 mètres du début de la voie, si le numéro 1065 vous a été attribué.

Les plaques de rue et numéros seront posés par les employés municipaux.

Pour la deuxième année consécutive, le traditionnel repas des aînées n'a pu avoir lieu, aussi pour les personnes de plus de 65 ans un colis gourmand a été distribué, sans oublier les jeunes qui ont reçu une place de cinéma.

Concernant les projets 2022 : tous les travaux d'aménagement du bourg depuis deux ans, malgré de bonnes subventions ont entamé notre capacité financière, donc nous ferons une petite pose et le conseil validera avant le budget primitif les travaux urgents à prévoir, comme la réfection de la toiture du restaurant.

Enfin, je terminerai en remerciant les forces vives de nos associations qui animent notre commune, ainsi que nos employés toujours dévoués et présents.

Merci et bonne retraite à Martine notre boulangère qui a su avec courage et détermination maintenir ouvert ce commerce de proximité indispensable.

Bienvenu à Corine et Pascale VASSAUX, les repreneurs à qui je souhaite bonne réussite en espérant que la population continue à « jouer le jeu ».

Stéphane BEGUERIE

### **Ouverture d'un circuit de promenade :**

Nous avons procédé à la réouverture du chemin rural des « fosses muscotttes » qui permet une boucle d'environ 1.2 km. Elle prend son départ face au village de Tramonzac et ressort face au village du Verdier, il suffit ensuite de reprendre la voie communale « route des prairies » pour rejoindre le parking de départ. En hiver prenez des bottes ! mais vous serez surpris de la faune et de la flore particulièrement riches dans cette zone humide.

### **DEMOGRAPHIE 2021**

**Naissance** : pas de naissance en 2021

#### **Mariages** :

Bernadette DE GUILLEBON et Simon LOY le 13 mai

Nathacha ROUMEGOUS et Lionel HAN le 25 septembre

Meilleurs vœux de bonheur.



#### **Décès** :

Monsieur FORESTAS Jean Jacques le 28 avril

Madame MIGNON Michèle veuve JEANNETEAU le 15 septembre

Monsieur MOORHOUSE Charles le 20 novembre

Monsieur AUDET Michel le 14 Mai

#### **A noter aussi le décès de**

Madame GLENISSON Marie-Thérèse le 06 janvier

Monsieur SELTENSPERGER Philippe (époux de Madame BERTHOMET Suzanne) le 03 novembre

Madame VALOIS Yvonne veuve TRIBOUILLOY le 15 décembre

Monsieur BROUSSE Gérard le 19 septembre



Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.



#### **URBANISME 2021 :**

8 permis de construire  
14 déclarations préalables  
23 certificats d'urbanisme

#### **Inscription sur la liste électorale :**

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 04 mars 2022 et vous pourrez aussi faire vos procurations sur internet. Pour toutes vos démarches : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou **inscription en Mairie**. N'attendez pas la dernière minute.

Elections présidentielles : le dimanche 10 avril 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 24 avril 2<sup>ème</sup> tour.

Elections législatives (députés) : le dimanche 12 juin 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 19 juin 2<sup>ème</sup> tour.

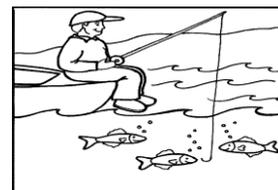
**Camping** : recette saison 2021 : 2292 €

#### **SOCIETE DE PECHE « LE GARDON BONNOIS » Année 2022 :**

Lâchers de truites : samedi 12 mars, samedi 26 mars, samedi 9 avril et samedi 23 avril

Concours de pêche : dimanche 21 août de 8h à 11h inscription à 6h (réservation 05.45.98.56.32)

Vente des cartes de pêche : Monsieur FAURE Jean-Claude, 27 Chemin de l'Ecurie (Tél : 05.45.98.56.32)



#### **COMITE DES FETES**

Chers habitants de BONNES,

Le comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 espérant que cette crise ne vous a pas affectée.

Cette année, si les conditions sanitaires le permettent, je vous propose :

- \* **Le samedi 02 avril soirée cochonnaille** à partir de 19 h animé par le On Off Light 16
- \* **La fête du village du 19 au 22 août** où comme chaque année il y aura diverses activités (fête foraine, moules-frites et son bal populaire, feu d'artifice...)
- \* **Le 08 octobre soirée entrecôte** à partir de 19h suivie d'une soirée « Années 80 ».

En attendant faites attention à vous, respectez les diverses restrictions afin que l'on puisse sortir de ce fléau et préservez-vous.

Bien amicalement.

La Présidente Sandra CHARMILLON.

## **SOCIETE DE CHASSE**

Dimanche 06 mars : repas de la chasse

Dimanche 08 mai : brocante

Dimanche 18 septembre : randonnée pédestre suivie d'une paëlla géante.

Bonne et heureuse année à tous. Le Président Cyril CHATENET



## **LE BONN'ART CAFE :**

Madame, Monsieur, Bonjour !

Il est toujours temps de vous souhaiter " bonne ANNÉE et bonnes SANTÉS " pour vous et vos proches.

Le Bonn'Art continuera, malgré les difficultés sanitaires et dans le respect des règles, de maintenir cette nécessaire vie sociale si importante.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer quelques rendez-vous marquants à venir :

- Jeudi 17 mars , 20h30 : musique irlandaise avec "Dagan Irish Music" pour la st Patrick

- Samedi 9 avril , 10h : assemblée générale du Bonn'Art

- Samedi 7 et dimanche 8 mai : marché de printemps avec un bal Trad le samedi 7 en soirée

sans oublier toutes les activités régulières, l'exposition de photos en mars, les préparations d'une balade sonore pour la fin du mois de mai et d'une exposition "l'agriculture à Bonnes de 1900 à nos jours" en août et septembre prochain, la parution du livret n°4 avant la fin de l'année ...

Nous vous invitons bien sûr à suivre toutes ces informations sur nos programmes mensuels.

En prévision de ces projets, nous souhaitons recueillir photos, cartes postales, anecdotes, témoignages, petites histoires ... sur la vie du village et , aussi , sur notre rivière la Dronne.

En vous remerciant par avance

A bientôt

Keith Randell et Patrick Chlasta, co-présidents du Bonn'Art.

contact : [bonnartcafe@gmail.com](mailto:bonnartcafe@gmail.com). ou 05 45 78 47 34

Les petits livrets de l'association sur l'histoire de Bonnes sont toujours à disposition à la boulangerie et à la mairie.

## **Association « aux bonnes affaires »**

Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et votre participation lors de notre dernière bourse du mois de novembre. Malgré les aléas dus à cette pandémie vous avez répondu présent encore cette fois.

Cette année, nous vous proposons une autre date pour débarrasser vos armoires.

**Le week-end du 26 au 30 mai : nouvelle bourse aux vêtements.**

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons nombreux car c'est vous qui faites notre succès.

Merci à tous et toutes.

[Nelly.chatenet.16390@gmail.com](mailto:Nelly.chatenet.16390@gmail.com) La Présidente Nelly CHATENET

